

# Réunion du Comité Directeur

## Mercredi 19 octobre 2011

**Tableau de présence des membres du Comité Directeur**  
(Bureau et ordre alphabétique)

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
Agnès Gautherin	X		Louise Charue	X		Maurice Ponce	X	
J.Claude Durand	X		Thierry Delabroy	X		Christian Poulin		Non exc
José Vié	X		Daniel Fertin	X		Raymond Thillou		Exc
William Bouriquet	X		Christian Guillaud	X		Françoise Tisserand		Exc
Nicolle Durand	X		Eric Hardy	X		Daniel Truchy	X	
J.Louis Hamen		Exc	J.Maurice Lecorre		Non exc	John Trutat	X	
Michel Baronnat		Exc	M.Claude Moreau	X		Daniel Vallée	X	
Nicolas Brulé		Exc	Céline Parigot	X		Christiane Verrière	X	
J.Franc.Chalon		Exc	J.Baptiste Peyraud	X		Michel Vignoles	X	

\*\*\*

En préambule, la Présidente du Comité a tenu à préciser qu'elle n'apprécie pas que courent des bruits selon lesquels elle agirait sous l'influence de certains membres du Comité Directeur, et qu'elle est capable de faire des propositions émanant de sa seule initiative.

Elle rappelle également

- que lorsqu'elle fait des propositions, elle a, au préalable, travaillé les sujets avec le Délégué Départemental voire le Trésorier du Comité et que personne ne lui dicte la conduite à tenir ;
- que l'un de ses objectifs est le développement du Comité Départemental et qu'elle déplore que certains membres du Comité Directeur pensent plus à l'activité pour laquelle ils sont licenciés qu'à l'intérêt général de la fédération ;
- que ce développement ne peut se faire qu'à partir d'un fonctionnement qui respecte les règles de base et tient compte du budget global celui-ci devant permettre de développer et créer des activités, sans être approprié par ces activités.

Elle profite de cette intervention pour demander qu'à l'avenir, le «Point sur les activités» soit fait par le(s) membre(s) du CD qui sui(vent)t ces activités, ce qui permettra de suivre effectivement ce qui se fait dans toutes les CTD.

\*\*\*

Daniel Vallée demande à ce qu'un effort soit fait dans l'utilisation des mails (exemple : modifier l'objet des mails envoyés en « réponse » afin de ne pas avoir pendant plusieurs semaines des mails qui arrivent avec un « objet » obsolète).

\*\*\*

*Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 19 septembre 2011 entériné à l'unanimité après accord d'un additif à l'alinéa 2 du chapitre « Processus de saisie de la CD.Disciplinaire de 1<sup>e</sup> instance ».*

\*\*\*\*

## **ORDRE du jour**

- Tarifs dégressifs « Frais de fonctionnement » des associations « Activités cyclistes »  
Tarifs cartes spécifiques (cycloport – cyclocross – VTT)
- Remboursement des frais téléphoniques
- Circulaire financière 2012
- Commissions transversales
- Calendriers des activités UFOLEP.Yonne

## **LISTE des «Questions diverses » à l'ordre du jour**

- Utilisation de la salle des Conférences du Conseil Général
- Les Journées Sport Adapté UFOLEP
- Le site internet football
- Problème mutation « Tennis de table Varennes »
- Représentants du Comité Directeur aux diverses invitations
- Devis pour achat véhicule UFOLEP
- Service civique : développement durable.

\*\*\*\*

## **ACTIVITES CYCLISTES - Tarifs dégressifs « Frais de fonctionnement »**

### **A/ Tarifs dégressifs « Frais de fonctionnement »**

Conscient des difficultés d'ordre financier, rencontrées par les associations pratiquant les Activités Cyclistes , en particulier par celles qui sont plus spécialement orientées vers la compétition ( Cycloport et VTT) , compte tenu des contraintes de sécurité qu'elles doivent respecter , le Comité Directeur a souhaité que soit revu le montant de la participation aux frais de fonctionnement des trois Commissions Techniques.

Dans ce but, il a initié une réunion de travail entre ces trois CTD , en présence d'Agnès Gautherin, Présidente du Comité Départemental , de Christiane Verrière , membre du Comité Directeur et Charly Gonzalez , Délégué départemental UFOLEP.

Cette réunion a eu lieu a Auxerre le lundi 26 septembre 2011.

Il a été décidé de proposer un tarif dégressif en fonction du nombre d'activités cyclistes pratiquées au sein d'une même association.

### **Tarifs dégressifs applicables dès la saison 2011/20102**

- 1 activité cycliste pratiquée dans l'association	27 €
- 2 activités cyclistes	50 €
- 3 activités cyclistes	70 €

**Processus de versement de cette somme au Comité Départemental** (Ce processus pourra être revu pour les années suivantes) :

a) Remplir la fiche « Activités Cyclistes – Déclaration d'activité(s) ».

Mettre le n°1 pour l'activité principale (celle qui est déclarée en première lors de l'affiliation de votre association).

Idem pour l'ordre des autres activités.

- b) Envoyer cette fiche au responsable de la CTD. qui gère l'activité déclarée en N°1.  
Y joindre le chèque correspondant à 1 , 2 ou 3 activités , libellé à  
**UFOLEP.Yonne – Activités Cyclistes**

*Remarque – Si l'association reçoit plusieurs fois la fiche « Activités Cyclistes - déclaration d'activité(s), ne pas en tenir compte. La retourner une seule fois à la CTD de l'activité déclarée en n°1.*

Décisions du Comité Directeur

- a) Il entérine cette proposition (unanimité)  
b) A charge des CTD. Activités Cyclistes d'informer les clubs en leur adressant les divers documents (Fiche « Activités cyclistes- Déclaration d'activité(s) et Fiche « Le Comité Directeur aux clubs - Contribution des associations « Activités Cyclistes »).
- c) Retour des fiches aux diverses CTD souhaité pour le **31 octobre 2011**, sachant que d'autre part, toute association pourra se déclarer « Cycloport, Cyclotourisme et/ou VTT » à tout moment de la saison sportive.

**B/ Tarifs des cartes spécifiques « Activités cyclistes »**

Suite à l'augmentation des tarifs d'engagements aux Nationaux, la CD des finances a proposé d'augmenter le prix des cartes spécifiques compétition qui, pour la saison 2011/2012 seront les suivants :

Cycloport :	. Adultes : 5 €	. Jeunes 16ans et moins : 2 €
Cyclocross :	. Adultes : 3 €	. Jeunes 16 ans et moins : 1,5 €
VTT :	. Adultes : 5 €	. Jeunes 16 ans et moins : 2 €

Décision du Comité Directeur – Accord à l'unanimité

**DEDOMMAGEMENT des frais de téléphone**

Lors de la réunion du Comité Directeur du 19 septembre 2011, il avait été décidé que pour le **15 octobre 2011 , dernier délai**, chaque CTD devrait avoir fourni au délégué UFOLEP une fiche détaillant le nom , la fonction et les tâches de chaque personne qui sollicite un dédommagement de ses frais téléphoniques.

Le 17 octobre, la Présidente , le trésorier du Comité et le délégué départemental ont travaillé sur les documents reçus et fait la synthèse des demandes.

**Suite à ce travail :**

- **Ont été rappelées les conditions incontournables (législation) de «Demande de dédommagement des frais téléphoniques » :**
  - a) Fourniture de la facture téléphonique
  - b) accompagnée du document spécifique UFOLEP « Relevé des frais téléphoniques ».

*Pour planification du travail de comptabilité, facture et relevé devront être fournis chaque mois à la délégation UFOLEP.*

*Les remboursements seront faits individuellement par trimestre.*
- **A été présentée la proposition suivante**
  - a) Trois personnes (au choix) indemnisées par CTD
  - b) 50 € maximum / personne / an
  - c) Dépense globale maximale annuelle

CTD	1 <sup>e</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne	3 <sup>e</sup> personne	Total maximal/ CTD
Cyclospor	50 €	50 €	50 €	150 €
VTT	50 €	50 €	50 €	150 €
Football	50 €	50 €	50 €	150 €
Cyclotourisme	50 €	50 €	50 €	150 €
Billard	50 €	50 €	50 €	150 €
Moto	50 €	50 €	50 €	150 €
Tennis de table	50 €	50 €	50 €	150 €
<b>Total maximal pour toutes les CTD</b>				<b>1 050 €</b>

a) Considérant que cette proposition était insuffisante, les personnes membres de la CTD.Foot (celle-ci demande le dédommagement de 7 personnes pour une somme globale de 770 € pour la saison 2011/2012) l'ont refusée .

*Vote du Comité Directeur : 8 pour cette proposition – 9 contre – 1 nul*

b) En conséquence, est constitué un groupe de travail qui présentera trois nouvelles propositions à la prochaine réunion du Comité Directeur. Lors de cette réunion, l'une de ces trois propositions devra être entérinée ; faute d'accord, il n'y aura pas de dédommagement de frais téléphoniques .

Composition de ce groupe de travail : Agnès Gautherin – William Bouriquet – John Trutat – Christiane Verrière – Céline Parigot – Michel Vignoles – José Vié – Daniel Truchy.

## CIRCULAIRE FINANCIERE

Présentation de la circulaire financière pour 2011/2012 , afin d'y apporter quelques amendements.

*Vote du Comité Directeur – Accord à l'unanimité*

Cette circulaire peut être consultée sur le site [www.ufolepyonne.org](http://www.ufolepyonne.org)

## COMMISSIONS TRANSVERSALES

- Appel à candidature sera fait pour compléter ces Commissions .
- Candidatures à adresser à la délégation UFOLEP **avant le 02 décembre 2011.**
- Chaque Commission sera composée de 5 à 8 personnes maximum.

### Commissions à supprimer

- a) *Formation* - Commission désormais inutile puisque la formation est gérée par le Comité Régional.
- b) *Protocole et récompenses* – Au moment de l'AG, il suffira de désigner deux ou trois personnes chargées de régler ces problèmes.
- c) *Commission départementale de sécurité routière* – C'est en fait une instance départementale à laquelle participe l'UFOLEP ; ce n'est pas une commission UFOLEP.

## CALENDRIERS des diverses activités Ufolep.Yonne

**A) Pour la mise en œuvre des calendriers « Activités Ufolep » se posent diverses questions**

- a) qui se charge de la collecte des pavés publicitaires ?
- b) qui fixe les tarifs de ces pavés ? peut-on les uniformiser ?

- c) qui gère la mise en œuvre (Demandes de devis - Choix de l'imprimeur - Réalisation de la maquette)

La réalisation des calendriers est à la charge du Comité Départemental (Article 19 de la circulaire financière) ; il charge donc la Commission Communication de préparer le travail de mise en œuvre qu'elle lui présentera pour entérinement.

Afin de tenir compte du début de saison qui diffère selon les activités, elle devra programmer une réunion « Spécifique calendriers » au mois de mai de chaque année.

Il est demandé à la Commission de Communication de préparer un document commun à toutes les activités pour la recherche des pavés publicitaires .

Y prévoir les formats et tarifs, le choix de(s) l'activité(s) pour la(les)quelle(s) le partenaire s'engage .....

## B) Calendriers « Activités Cyclistes » 2012

Rappel : Pour 2012 : Impression de 1 800 calendriers

- Trois devis : ADN	2 350 €
Filigranne	1 769 €
Voluprint	2 077 €

(Pour 2000 tirages).

### Choix de l'imprimeur

Les responsables du cyclotourisme ayant souhaité confier le travail à Voluprint (qui imprimait le calendrier avant 2011) , N.Durand fait remarquer qu'elle s'abstiendra de vote car il lui semble qu'à qualité égale , il serait raisonnable de retenir l'artisan le plus offrant.

*Décision du Comité – Imprimeur retenu : Voluprint : 13 pour – 3 abstentions.*

*Il faudra demander une révision du devis pour 1800 calendriers au lieu de 2000.*

\*\*\*

## QUESTIONS DIVERSES

### Utilisation de la salle de Conférences du Conseil Général

- Par mail du 22 septembre, le Président du C.D.O.S..89 a rappelé à la Présidente du Comité Départemental UFOLEP les conditions de mise à disposition de la salle de Conférences du Conseil Général

- Gratuité une fois par an.
- Tarif de location : 250 €.
- Réservations obligatoirement faites par le Comité Départemental et adressées au CDOS

- Constatant que pour 2011, la salle a déjà été occupée gratuitement 3 fois par l'UFOLEP ( AG + 2 réunions football) , le Président du CDOS informe la Présidente de l'UFOLEP que , d'ici à la fin 2011, cette salle ne pourra plus être mise à disposition à titre gracieux.

- En conséquence, il est indispensable de fixer des règles internes à l'UFOLEP pour l'utilisation gratuite de cette salle .

*Décision du Comité Directeur – Le Comité Départemental sollicitera le prêt de cette salle exclusivement pour son Assemblée Générale annuelle.*

### Les Journées Sport Adapté Ufolep

- En 2011, il y a eu 5 journées qui ont regroupé entre 17 et 40 participants.
- Lors de la réunion-bilan de septembre, il a été décidé de poursuivre cette action en 2012, en y apportant quelques modifications :
  - . Programmation le mercredi ou pendant les vacances scolaires

- . Prévoir une journée par mois (10 h 30 à 15 h 30) – Pique nique tiré du sac.
- . Prix de la licence UFOLEP : 12 €
- . Participation à la journée : 3 € pour les non licenciés.

## **SITE Internet Football**

- Dépense engagée et mise en place sans l'avis du Comité Directeur, le projet étant paru dans les comptes-rendus de CTD.Foot mais n'ayant jamais été soumis à l'accord de ce Comité Directeur.
- Il est rappelé que, désormais, aucun site ne pourra être créé sans l'aval du Comité Directeur.

## **PROBLEME de mutation – Tennis de table**

- Trois licenciés du club de Varennes ont muté à Tonnerre, dans la période officielle, mais sans aviser le président de l'association qu'ils quittaient.  
Cette attitude est tout à fait regrettable mais aucune sanction ne peut être prise à l'encontre de ces licenciés.  
Toutefois, un courrier leur sera adressé pour leur rappeler le fait qu'ils auraient dû informer le Président de Varennes, non seulement parce que le règlement sportif national le prévoit mais également par correction.

## **REPRESENTATION du Comité aux diverses invitations**

- 5<sup>e</sup> Soirée de l'Esprit du Sport 89 – Le 20 octobre – William Bouriquet
- Récompenses du Régional Poursuite sur terre – Vermenton – 12 novembre – 17 h 30  
J.Louis Hamen – Daniel Fertin
- AG de PSY – 25 novembre – 19 h 30 – Agnès Gautherin – Louise Charue
- AG du Secours Populaire – William Bouriquet – Françoise Tisserand – José Vié

## **ASSEMBLEES GENERALES UFOLEP**

- AG du Comité de l'Yonne : Vendredi 09 mars 2012 à 19 heures
- AG du Comité de Bourgogne : Samedi 31 mars 2012

## **DEVIS pour achat véhicule UFOLEP**

La salle de réunion devant être libérée à 23 heures, au plus tard (ensuite déclenchement de l'alarme et amende), cette heure étant atteinte, cette question n'a pas été étudiée et sera présentée au Comité Directeur lors de sa prochaine réunion.

## **SERVICE CIVIQUE**

La salle de réunion devant être libérée à 23 heures, au plus tard (ensuite déclenchement de l'alarme et amende), cette heure étant atteinte, cette question n'a pas été étudiée et sera présentée au Comité Directeur lors de sa prochaine réunion.

\*\*\*\*

Compte tenu de l'heure officielle de fermeture de la salle, la séance est levée à 23 heures.

\*\*\*

Le 20 octobre 2011,

La secrétaire  
du Comité Directeur  
Nicolle Durand

La Présidente  
du Comité Directeur  
Agnès Gautherin

**Compte-rendu à l'unanimité entériné par le Comité Directeur  
réuni le 07 décembre 2011.**

\*\*\*

**Prochaine réunion**

**Comité Directeur**

**Mercredi 07 décembre 2011 à 18 h 30**

**Salle du Conseil Général (ancien Crédit Agricole)**

*L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement*